



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences de l'éducation
Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Guide descriptif des stages en enseignement préscolaire/primaire et secondaire

Automne 2022

Table des matières

Recrutement et offres – Étapes et dates limites (Automne 2022).....	3
Faits saillants de nos besoins à l’automne 2022.....	4
BEPEP – Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire	5
Stage 1 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire	5
Stage 2 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire	6
Stage 3 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire	7
Stage 4 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire	8
B-ENS – Baccalauréat en enseignement au secondaire	9
Stage 2 - Coenseignement et début de prise en charge	9
Stage 4 – Enseignement en responsabilité	10
M-ENS – Maîtrise en enseignement au secondaire (Nouveau programme depuis A 2020)	11
Stage 2 – Prise en charge de groupes-classes	11
B-ALS – Baccalauréat en enseignement de l’anglais langue seconde	12
Stage 2 – Initiation à l’enseignement.....	12
Stage 4 – Enseignement en responsabilité	12
B-EAP – Baccalauréat en enseignement des arts plastiques	14
Stage 1 – Stage de socialisation : exploration professionnelle	14
B-ÉEPS – Baccalauréat en enseignement de l’éducation physique et à la santé.....	15
Stage 2 – Assistanat et initiation à l’enseignement.....	15
Stage 4 – Enseignement en responsabilité	15
B-EFLS – Baccalauréat en enseignement du français langue seconde	17
Stage 2 – Observation guidée	17
Stage 4 A / Stage 4 B – Enseignement en responsabilité	17
B-EMU – Baccalauréat en enseignement de la musique.....	18
Stage 2 – Initiation à l’enseignement	18
Stage 4 – Enseignement en responsabilité.....	18
Liste des personnes à contacter	19

Recrutement et offres – Étapes et dates limites (Automne 2022)

Étape 1 – Recrutement et inscription du personnel enseignant (17 février au 16 mars)

À l'aide du guide du répondant, les répondantes et répondants sont invités à recruter et à inscrire dans l'intranet des stages, les enseignantes et enseignants de leur établissements désirant offrir un stage à l'automne 2022.

Étape 2 – Dépôt des offres de stage par les enseignantes, enseignants (24 février au 16 mars)

Les enseignantes et enseignants inscrits dans l'intranet sont invités à rédiger et à déposer une offre de stage à l'aide de la documentation qui leur sera transmise. *Pour déposer une offre, le personnel enseignant doit d'abord être inscrit dans l'intranet.*

Étape 3 – Validation des offres de stage par les répondantes, répondants. Date limite : 18 mars

N.B. : Les offres non validées par les répondantes et répondants dans l'intranet ne seront pas affichées dans le bassin des offres présentées aux stagiaires.

Si vous n'avez pas ou si vous avez oublié votre mot de passe, nous vous invitons à cliquer sur les liens appropriés de la page d'accueil de l'intranet (www.intranet.fse.ulaval.ca). Si vous éprouvez quelque difficulté, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat : stages.primaire@fse.ulaval.ca ou stages.secondaire@fse.ulaval.ca.

Faits saillants de nos besoins à l'automne 2022

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BÉPEP)

Nous avons des cohortes records au BÉPEP et nous prévoyons devoir placer plus de 600 stagiaires cet automne. Nous avons besoin d'enseignantes et d'enseignants à tous les cycles et dans tous les centres de services scolaire des régions administratives de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, mais **en particulier à l'éducation au préscolaire et au 3e cycle.**

Nous vous informons que nous avons **une cohorte au Centre universitaire des Appalaches** et que ces stagiaires en seront au stage 4 à l'automne 2022. Nous avons donc besoin d'offres dans le CSS de la Beauce-Etchemin et le CSS des Appalaches.

Baccalauréat et maîtrise en enseignement au secondaire (BES et MES)

Nous comptons maintenant sur deux programmes de formation conduisant à l'enseignement au secondaire (baccalauréat et maîtrise) qui fonctionnent à plein régime. Nous avons besoin d'offres dans toutes les disciplines, la demande étant **particulièrement criante en univers social**. Le personnel enseignant de cette discipline se verra offrir la possibilité d'accueillir deux stagiaires en stage 2 au baccalauréat ou deux stagiaires en stage 2 à la maîtrise en enseignement secondaire. ** Possibilité d'une double allocation d'encadrement (quanta).*

Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour former plus de 50 stagiaires au stage I (normalement en dyades) et 35 stagiaires au stage III. Les stagiaires seront placés dans des classes d'anglais langue seconde, mais nous avons toujours besoin d'enseignantes et d'enseignants en espagnol pour encadrer les stagiaires de la concentration anglais-espagnol pour le stage IV.

Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour former plus de 40 stagiaires au stage II (normalement en dyades) et 25 stagiaires au stage IV. Les stagiaires seront placés dans des classes d'anglais langue seconde, mais nous avons toujours besoin d'enseignantes et d'enseignants en espagnol pour encadrer les stagiaires de la concentration anglais-espagnol pour le stage IV.

Autres programmes

Nous avons comme toujours besoin de plusieurs places aux baccalauréats en enseignement de l'éducation physique, de la musique et des arts plastiques, **particulièrement au secondaire.**

BEPEP – Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire

Stage 1 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire

Calendrier : Dix jours de stage à l'école (1 journée/semaine, les mercredis, la journée de familiarisation est incluse dans les dix journées de stage) et trois ateliers en milieu universitaire. Session d'hiver du 10 janvier au 21 avril 2023.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une formation sur l'axe et les spécificités du stage 1 est obligatoire pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires de stage 1 ou pour ceux et celles n'ayant pas suivi de formation depuis plus de deux ans. Cette formation sera offerte en ligne.

Période de jumelage : Fin novembre 2022

Les stagiaires sont en dyade (deux stagiaires jumelés à une enseignante associée ou un enseignant associé).

Description : Le stage de première année permet à l'étudiante et à l'étudiant de vivre ses premières expériences en milieu éducatif et de commencer à établir des liens théorie-pratique. Ce stage a pour but de sensibiliser l'étudiante et l'étudiant au lien entre apprentissage et développement de l'enfant en contexte de classe. Il permet aussi à l'étudiant.e de développer sa capacité à observer des situations d'enseignement, d'être attentive et attentif aux processus d'apprentissage de l'élève et de s'initier à l'enseignement. Ce stage est concomitant au cours ENP-1000, titré « Apprentissage et développement humain I ».

Le stage 1 donne l'occasion de :

- Vivre ses premières expériences en milieu scolaire;
- Commencer à développer certaines compétences professionnelles;
- Percevoir le lien entre apprentissage et développement;
- Développer sa capacité à observer et analyser les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- Développer sa capacité à analyser sa pratique et établir des liens entre théorie et pratique.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Accueillir les stagiaires dans le milieu éducatif; accompagner et superviser les stagiaires (collaboration, rétroaction et évaluation); évaluer de façon formative et sommative les stagiaires; participer à une formation des enseignants.es associés.es (en ligne).

Stage 2 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire

Calendrier : Ce stage s'échelonne sur deux sessions universitaires, du mois de septembre au mois d'avril. Au cours des deux sessions, les stagiaires conçoivent et pilotent des interventions dans différentes disciplines et font des prises en charge progressives, passant d'une situation d'apprentissage à des demi-journées et à des journées complètes, puis à une séquence (quelques périodes s'étalant sur plusieurs jours autour d'une situation d'apprentissage complexe).

- À la session d'automne, les stagiaires réaliseront 12 jours de stage du mois septembre au mois de décembre dont sept mardis et une semaine intensive en novembre.
- À la session d'hiver, les stagiaires réaliseront 11 jours de stage du mois de janvier au mois d'avril dont sept mardis et une semaine intensive en avril.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une formation sur les spécificités du stage obligatoire pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires de stage 2 ou qui n'en ont pas reçu depuis plus de deux ans (capsule vidéo d'une heure disponible en ligne) à l'automne 2022. Une offre de formations transversales à tous les stages leur sera aussi transmise.

Période des jumelages : Mai 2022

Description : Le deuxième stage privilégie une formation centrée sur la planification et la réalisation de situations d'enseignement-apprentissage. En plus de permettre aux stagiaires de poursuivre la découverte de leur futur environnement professionnel, ce stage vise à favoriser le développement de compétences didactiques liées aux disciplines du curriculum scolaire et de compétences pédagogiques liées aux interactions avec des élèves du préscolaire ou du primaire.

Ce stage vise spécifiquement à faire développer chez les stagiaires la compétence de planification pédagogique. Les apprentissages des élèves seront au cœur des préoccupations des stagiaires et des activités de stages qui leur seront proposées. Ainsi, au cours de l'année, les stagiaires devront : 1) s'approprier le « Programme de formation de l'école québécoise »; 2) déterminer ce que les élèves sont en mesure d'apprendre en prenant en compte les préalables des apprentissages visés; 3) sélectionner des approches didactiques et pédagogiques susceptibles de favoriser les apprentissages des élèves; 4) anticiper certains obstacles à la compréhension des élèves et identifier des modalités de différenciation pédagogique; 5) exercer un suivi relatif aux apprentissages réalisés; 6) cibler des modalités d'évaluation formative pour soutenir les apprentissages. Pour guider leurs choix pédagogiques et didactiques, les stagiaires pourront s'appuyer sur le cours pivot du stage *Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage au préscolaire et au primaire* suivi en concomitance avec le stage ainsi que sur les autres cours de leur cheminement.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Dans le cadre du stage 2, il est attendu que l'enseignante et l'enseignant associé accompagne explicitement, notamment par écrit (document Word à commenter avant chaque prise en charge), la démarche de planification de la ou du stagiaire. Il est également attendu que l'enseignante et l'enseignant associé documente la progression de la ou du stagiaire quant au développement de ses compétences, notamment à planifier, et en rende compte en complétant une grille d'évaluation des compétences professionnelles en ligne à deux reprises au cours du stage.

Stage 3 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire

Calendrier : Ce stage s'échelonne sur deux sessions universitaires, soit celles d'automne et d'hiver. Tout au long de ce stage, les stagiaires prendront graduellement la classe en charge, c'est-à-dire planifieront et piloteront des situations ou des séquences enseignement-apprentissage dans différents domaines d'apprentissage. La prise en charge sera progressive : *co-enseignement, demi-journée, journée complète, semaines complètes*.

- À la session d'automne, les stagiaires réaliseront 17 jours de stage entre les mois de septembre et décembre dont des visites hebdomadaires (les jeudis) ainsi que deux semaines intensives au mois d'octobre ;

- À la session d'hiver, les stagiaires réaliseront 21 jours entre les mois de janvier et d'avril, des visites hebdomadaires (les jeudis) et trois semaines intensives en mars.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une formation sur les spécificités du stage 3 est obligatoire pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires de stage 3 ou pour celles et ceux n'ayant pas suivi de formation depuis plus de deux ans. Cette formation sera offerte en ligne.

Période des jumelages : Fin avril 2022

Description : Le stage de troisième année est placé sous la thématique générale de la pratique réflexive (Korthagen & Vasalos, 2005). La démarche de pratique réflexive analyse les interventions pédagogiques réalisées par les stagiaires, où deux interrelations sont particulièrement travaillées :

1. **Enseignement — Apprentissage** : L'enseignement est évidemment indissociable de l'apprentissage. Or, les rôles des acteurs — *élèves et enseignante ou enseignant* — dans ce processus doivent être partagés et équilibrés. L'enseignante ou l'enseignant est responsable de créer les conditions propices à l'apprentissage, alors que les élèves sont responsables du processus d'apprentissage lui-même (Jonnaert & Vander Borght, 2008).
2. **Élève — Groupe** : La tension entre l'individualité et la communauté est partie prenante des défis d'enseignement, puisque tous les élèves apprennent de manières différentes (Tomlinson, 2004). Les enseignants et enseignantes doivent orchestrer différentes modalités, s'ajuster aux rythmes d'apprentissage hétérogènes des élèves et tirer profit de la force du groupe, notamment à travers l'implication des élèves et les interactions entre ceux-ci, pour différencier leur enseignement et favoriser les apprentissages des élèves.

Dans ce stage, les stagiaires seront donc amenés à mobiliser des compétences didactiques et pédagogiques liées aux disciplines du curriculum scolaire — *transposition didactique* —, à la planification de séquences d'enseignement-apprentissage et de conditions favorables aux apprentissages — *démarche didactique* — ainsi qu'au partage de responsabilités et aux interactions avec/entre les élèves du préscolaire ou du primaire — *contrat didactique*. Elles ou ils devront également s'engager dans une démarche de développement professionnel continu, notamment en réalisant une analyse réflexive des différentes interventions pédagogiques mobilisées et éclairant leurs savoirs pratiques (actions) des apports théoriques étudiés dans le cadre de leur formation initiale.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Dans le cadre du stage 3, il est attendu que les enseignantes et enseignants associés guident leur stagiaire en leur permettant d'expérimenter différentes stratégies d'enseignement et documentent par écrit le développement de leurs compétences professionnelles, notamment en ce qui a trait à la compétence de la gestion de la classe. En plus de l'accompagnement régulier lors des périodes de stage, les enseignantes et enseignants associés compléteront par écrit l'évaluation formative des compétences professionnelles au terme du stage d'automne et l'évaluation sommative à la suite du stage d'hiver. Les enseignantes et enseignants associés permettent et soutiennent leur stagiaire dans l'expérimentation des principes de la gestion de classe participative dans sa classe.

Stage 4 en éducation préscolaire ou en enseignement primaire

Calendrier : Dès la mi-avril, la ou le stagiaire doit prendre contact avec l’enseignante ou l’enseignant associé afin de fixer deux journées de familiarisation qui se tiendront entre la fin avril et la fin juin. Au terme de cette période de familiarisation, le jumelage est confirmé ou modifié selon le cas.

Ce stage prévoit que la ou le stagiaire doit être présent pour une durée de quatre mois (17 semaines), du début de l’année scolaire en août (participation aux journées pédagogiques) jusqu’à la mi-décembre.

La ou le stagiaire doit d’abord assumer une prise en charge de la classe en alternance (coenseignement) avec l’enseignante ou l’enseignant associé pour permettre l’observation et le modelage à travers toutes les tâches ainsi que 40 jours de prise en charge autonome et continue répartie en trois séquences : la première de 10 jours (octobre) et les deux suivantes de 15 jours (novembre et décembre). La dernière séquence vise une prise en charge autonome et complète de toutes les tâches de l’enseignant ou de l’enseignante.

Formation des enseignantes et enseignants associés : L’ensemble des formations seront disponibles sur Brio à l’automne 2022.

Période des jumelages : Avril 2022

Description : En cette dernière année de formation initiale, c’est dans une perspective de consolidation et d’intégration des compétences professionnelles que les stagiaires développent, dans un contexte de prise en charge progressive et continue, un agir professionnel, un sens des responsabilités et une autonomie accrue. En ce sens, elles et ils doivent manifester une capacité de réflexion sur leurs actions et de justification de leurs choix en regard des savoirs théoriques et pratiques, et ce, en cohérence avec leurs valeurs éducatives et la mission éducative de l’école québécoise. Ils et elles doivent également démontrer de l’aisance et de la constance dans les différents aspects de leur pratique professionnelle au service de l’apprentissage des élèves. Au terme de ce stage, elles et ils doivent faire la démonstration de l’ensemble des compétences en situation de pratique professionnelle, autonome et responsable.

Ce stage vise également à favoriser chez les stagiaires l’intégration et la synthèse de leur formation universitaire et la manifestation de leur autonomie par leur engagement dans une démarche de développement professionnel.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Dans le cadre du Stage 4, il est attendu que les enseignantes et enseignants associés collaborent au quotidien avec la ou le stagiaire et l’accompagnent de manière différenciée dans l’ensemble des aspects de la pratique professionnelle, tout en leur laissant une marge de manœuvre favorisant l’autonomie et la prise d’initiatives. Les enseignantes et enseignants associés guident la ou le stagiaire dans une démarche de réflexion sur sa pratique. Il est également attendu que les enseignantes et enseignants associés s’engagent à documenter la progression du stagiaire à l’occasion d’une évaluation formative et d’une évaluation sommative (grilles électroniques).

B-ENS – Baccalauréat en enseignement au secondaire

Stage 2 - Coenseignement et début de prise en charge

Calendrier : 12 jours (6 lundis + une semaine intensive + 2 demi-journées flottantes) du 19 septembre au 7 novembre 2022, c'est-à-dire (les 19, 26 septembre, 3, 17 et 24 octobre et 7 novembre), plus 5 jours consécutifs du 31 octobre au 4 novembre et 2 demi-journées flottantes à convenir avec le ou la stagiaire

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une formation en ligne sera offerte aux nouvelles enseignantes et aux nouveaux enseignants associés et à celles et ceux dont l'expérience en stage 2 date d'avant 2018. Une invitation sera envoyée aux personnes concernées. De plus, un site Ressource sera disponible sur la plateforme Brio. Des informations suivront plus tard.

Période des jumelages : Mai

Description : Ce stage permet à l'étudiante ou l'étudiant de poursuivre sa familiarisation avec le rôle professionnel et son initiation à l'enseignement en continuant de développer des attitudes et des habiletés de collaboration professionnelle, par le coenseignement et des interventions dans les disciplines d'enseignement de son champ d'études. Ce stage propose une progression du coenseignement vers une prise en charge de la classe.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : L'enseignante ou l'enseignant associé de stage 2 assume comme responsabilité d'accompagner et de superviser par de l'encadrement, de l'observation et des rétroactions une ou un stagiaire dans les débuts de sa prise en charge de l'enseignement. Elle ou il facilite son intégration dans le milieu scolaire, l'initie à son contexte d'enseignement en vue de lui confier des tâches en coenseignement, favorise sa participation à différentes activités dans un esprit de collaboration pour en arriver à lui laisser la prise en charge de la classe. De plus, elle ou il procède à l'évaluation formative et sommative du développement de ses compétences tel qu'attendu dans ce stage.

Stage 4 – Enseignement en responsabilité

Nouveautés pour l'automne 2022 - Augmentation de la prise en charge par le stagiaire, intégration d'une micro-recherche et élaboration d'au moins deux situations d'enseignement-apprentissage par les stagiaires (incluant leur matériel)

Calendrier : De la rentrée scolaire, autour du 20 août (selon le premier jour travaillé pour les enseignants dans le centre de services où a lieu le stage) au 9 décembre 2022 ; 5 jours par semaine. **Nouveauté cette année** : 75 % de prise en charge de la tâche d'enseignement pour les stagiaires ayant une ou deux planifications. Les stagiaires ayant trois planifications et plus seront à 50 %. Les stages en cours d'emploi seront possibles (entre 50 % et 75 % de prise en charge).

Rencontre des enseignantes et enseignants associés : Une rencontre d'accueil pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants associés au stage 4 est prévu fin juin, à distance. Un site ressources pour le stage 4 comportant des capsules vidéo et des documents à consulter en fonction des besoins est disponible pour au long de la session – Des formations thématiques, communes aux 4 stages du BES, sont également proposées durant la session d'automne 2022.

Période des jumelages : Début mai

Description : Ce dernier stage permet d'assumer les différentes responsabilités liées à l'exercice du rôle professionnel afin de poursuivre le développement des compétences exigées d'une enseignante ou d'un enseignant, ainsi que de gérer le double défi de la tâche : contenus et interactions. Cela signifie que la ou le stagiaire connaît, pour la première fois, le poids de l'imputabilité de son geste professionnel, soit d'assurer la réussite éducative des élèves qu'on lui confie. Des séminaires d'analyse de pratiques permettent une réflexion et une meilleure intégration des acquis théoriques réalisés depuis le début de la formation du stagiaire dans un contexte d'enseignement en responsabilité.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : De façon générale, l'enseignante ou l'enseignant intervenant en stage 4 assume comme responsabilité l'accompagnement et la supervision du stagiaire en favorisant son intégration au sein de l'équipe-école, en permettant une prise en charge progressive des groupes-classes qui lui seront confiés et en procédant à l'évaluation formative et sommative des compétences du stagiaire. Elle ou il devra également **lui concéder une marge de manœuvre lui permettant de construire certaines situations d'enseignement-apprentissage (comprenant l'élaboration de son matériel) ainsi que de réaliser une micro-recherche**, témoignant de son jugement professionnel.

Plus précisément, dans le cadre d'une première rencontre se déroulant en mai ou en juin prochain, l'enseignante ou l'enseignant détermine ses attentes pour la prise en charge de l'enseignement et communique au stagiaire toutes les informations nécessaires à sa préparation. À partir de la rentrée scolaire, ce dernier se voit confier la responsabilité d'une tâche d'enseignement qui varie selon le nombre de planifications (voir le calendrier) et cela, durant 15 semaines. La prise en charge devrait devenir totale dans la semaine du **12 septembre**. Cependant, chaque stagiaire doit savoir qu'elle ou il continuera de partager le poids de cette responsabilité avec son enseignante ou enseignant associé qui demeure la personne de référence quant au cheminement d'apprentissage des groupes d'élèves et à leur réussite. L'enseignant et le stagiaire échangent sur une base hebdomadaire lors de rencontres de supervision permettant un retour sur l'action et l'exploration de pistes d'intervention liées au développement professionnel du stagiaire.

M-ENS – Maîtrise en enseignement au secondaire (Nouveau programme depuis A 2020)

Stage 2 – Prise en charge de groupes-classes

Calendrier : Du 24 octobre au 4 novembre, et du 22 novembre au 2 décembre 2022.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Un site ressource sera disponible sur la plateforme Brio. Des informations suivront plus tard.

Période des jumelages : Mi-mai

Description : Ce stage donne l'occasion de s'approprier une démarche d'enseignement en déployant ses habiletés didactiques relatives à la planification et à l'intervention pédagogiques et en s'initiant à l'évaluation des apprentissages. Il comporte la réalisation de séquences d'enseignement dans plusieurs groupes-classes et l'initiation à la résolution de problèmes d'enseignement, préparant ainsi à l'enseignement en responsabilité.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Aider la personne stagiaire à préparer son stage, l'accueillir et l'accompagner pendant toute la durée du stage (collaborer à la préparation des cours, valider les planifications, fournir de l'accompagnement et des rétroactions, l'évaluer de façon formative et sommative).

B-ALS – Baccalauréat en enseignement de l’anglais langue seconde

Stage 2 – Initiation à l’enseignement

Calendrier : Dix jours de stage à l’école, soit 5 lundis (19, 26 septembre; 3, 17, 24 octobre), une semaine intensive du 31 octobre au 4 novembre, ainsi que deux séminaires en milieu universitaire (en septembre et en novembre).

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une capsule vidéo à visionner à distance permettra aux enseignantes et aux enseignants de s’informer des modalités du stage. Cette formation s’adresse aux enseignants accueillant une stagiaire ou un stagiaire du Stage 2 pour la première fois ou n’ayant pas supervisé de stagiaires depuis la modification apportée au stage (Automne 2015). Lorsque les jumelages du stage 2 seront complétés, nous communiquerons avec les enseignants associés pour leur envoyer le guide et les détails quant à la formation à distance.

Période des jumelages : Fin mai. En **dyade** (deux stagiaires jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).

Description : Le stage 2 permet à la dyade de poursuivre l’initiation aux différentes tâches des enseignants dans un nouvel ordre d’enseignement. La dyade accompagne l’enseignante ou l’enseignant associé dans toutes ses activités professionnelles en classe et dans l’école. Le stage devient donc l’occasion de participer à la vie professionnelle des enseignants auprès des élèves et de prendre contact avec les différents intervenants afin d’explorer l’école comme milieu de vie des élèves et comme contexte professionnel des enseignants. Enfin, ce stage permet aux stagiaires de partager leurs observations et d’expérimenter des tâches relatives à l’enseignement avec la collaboration étroite de l’enseignante ou l’enseignant associé.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Accueillir les stagiaires dans le milieu; les accompagner et les superviser (collaboration, rétroaction et évaluation); les évaluer de façon formative et sommative.

Stage 4 – Enseignement en responsabilité

Calendrier : De la rentrée scolaire autour du 22 août (selon les écoles) jusqu’au 2 décembre ; 5 jours semaines, soit 15 semaines à temps complet.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une capsule vidéo à visionner à distance permettra aux enseignantes et aux enseignants de s’informer des modalités du stage. Cette formation vise les enseignants accueillant une stagiaire ou un stagiaire du stage 4 pour la première fois ou qui n’ont pas reçu la formation du stage 4 depuis l’hiver 2017 (date de l’entrée en vigueur des modalités de stage actuelles). Lorsque les jumelages du stage 4 seront complétés, nous communiquerons avec les enseignants associés pour leur envoyer le guide et les détails quant à la formation à distance.

Période des jumelages : Mi-mai – confirmation du lieu de stage dans l’intranet le 18 mai. Rencontre à prévoir de la stagiaire ou du stagiaire avec l’enseignante ou l’enseignant associé avant la fin de l’année scolaire (fin mai/juin) dès que le jumelage est confirmé.

Description : Ce stage vise à favoriser, chez les stagiaires, l’intégration et la synthèse de leur formation universitaire, ainsi que la réalisation de leur autonomie professionnelle. Elles et ils doivent être en mesure de créer, à partir de leurs ressources personnelles et professionnelles, des conditions didactiques et pédagogiques efficaces quant à l’apprentissage et au développement des compétences chez les élèves. Au terme de ce stage, elles et ils font la démonstration du niveau atteint de leurs compétences en situation de pratique professionnelle, autonome et responsable. Le déroulement de ce stage propose un cheminement graduel de responsabilisation jusqu’à la prise en charge autonome de 50 % de la tâche de l’enseignante ou l’enseignant associé (équivalant à une demi-tâche d’un enseignement régulier). Ce stage est concomitant au cours DID-3921 Online TESL Reflective Seminar.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Accueillir leur stagiaire dans le milieu scolaire ; faciliter son intégration professionnelle ; prévoir sa responsabilisation graduelle ; lui concéder une certaine marge de manœuvre pour réaliser des initiatives pédagogiques ; procéder à l'évaluation formative et continue de ses compétences professionnelles avant de se prononcer de façon sommative, en concertation avec la superviseure ou le superviseur universitaire ; participer à des rencontres de concertation avec la superviseure ou le superviseur universitaire.

B-EAP – Baccalauréat en enseignement des arts plastiques

Stage 1 – Stage de socialisation : exploration professionnelle

Enseignants visés : Spécialistes en arts plastiques au primaire ou au secondaire.

Calendrier : Dix journées, les jeudis, du 15 septembre au 1^{er} décembre 2022 (le 27 octobre pas de stage, semaine de lecture à l'Université Laval).

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une formation d'une demi-journée pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires ou qui n'ont pas reçu de formation depuis l'hiver 2016.

Période des jumelages : À la fin du mois d'août 2022

Les stagiaires sont en dyade (deux stagiaires jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).

Description : Explorer le rôle professionnel de l'enseignante ou de l'enseignant en se familiarisant avec ses principales fonctions. Observer l'ensemble du contexte scolaire pour en saisir ses dynamiques. S'initier à l'enseignement en analysant une variété de situations-apprentissage, en assistant l'enseignant dans son travail et en animant un atelier court. Réfléchir au rôle d'enseignant en arts plastiques.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Accueillir les stagiaires dans le milieu; l'accompagner et le superviser (collaboration, rétroaction); évaluer de façon formative et sommative le niveau d'atteinte des compétences professionnelles des stagiaires; collaborer avec la responsable universitaire à l'École d'art pour l'évaluation du niveau d'atteinte des compétences professionnelles des stagiaires.

Stage 3 – Prise en charge de groupes-classes

Enseignants visés : Spécialistes en arts plastiques au secondaire obligatoirement.

Calendrier : Cinq semaines consécutives du 31 octobre au 2 décembre 2022.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Une formation d'une demi-journée pour les enseignantes et les enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires ou qui n'ont pas reçu de formation depuis l'hiver 2016. Avant le début du stage, les stagiaires sont tenus de contacter leur enseignante ou enseignant associé pour s'entendre sur une demi-journée de familiarisation à l'école.

Période des jumelages : Avril 2022

Description : Prendre en charge graduellement des groupes-classes, jusqu'à 50 % de la tâche de l'enseignant. Expérimenter de façon autonome des situations d'enseignement-apprentissage et développer les compétences liées à l'acte d'enseigner. Réaliser des séquences d'enseignement en arts plastiques dans un climat propice aux apprentissages et à la création. Piloter une SAÉ construite pour le stage III. Établir des liens entre les savoirs théoriques et pratiques.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Accueillir le stagiaire dans le milieu; l'accompagner et le superviser (collaboration, rétroaction); évaluer de façon formative et sommative le niveau d'atteinte des compétences professionnelles du stagiaire; collaborer avec la superviseure de l'École d'art pour leur évaluation sommative.

B-EÉPS – Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Stage 2 – Assistanat et initiation à l'enseignement

Calendrier : Dix lundis, du 19 septembre au 12 décembre 2022 inclusivement.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Au début septembre pour les enseignants(e)s associé(e)s qui n'ont pas reçu la formation des stages 1 ou 2 depuis 2015 – Sur invitation seulement.

Publication des offres de stage aux étudiantes et étudiants et jumelage : Mi-avril 2022

Annnonce des jumelages dans l'intranet : Fin avril 2022

Description : Ce stage de 10 jours permet à l'étudiante ou à l'étudiant : de se familiariser avec le fonctionnement d'une école d'un autre ordre d'enseignement que celui exploré en stage 1 ; de poursuivre, par des activités d'observation systématique, le développement de ses habiletés d'analyses ; de concevoir des activités d'apprentissage ; de s'initier à l'enseignement en assistant son enseignante ou son enseignant associé, en pilotant des activités d'apprentissage et en dispensant quelques séances d'enseignement.

Les stagiaires sont en dyade (deux stagiaires jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Faciliter l'intégration des stagiaires dans le milieu ; les accompagner et les superviser ; les évaluer de façon formative et sommative ; participer à une rencontre de formation, si à-propos, selon le responsable du stage.

Stage 4 – Enseignement en responsabilité

Calendrier : 16 semaines consécutives, du 23 août au 9 décembre 2022.

Formation des enseignantes et enseignants associés : En août pour les enseignantes et enseignants associés qui n'ont pas reçu la formation des stages 3 ou 4 depuis 2017 – Sur invitation seulement.

Publication des offres de stage aux étudiant(e)s et jumelage : Début avril 2022

Annnonce des jumelages dans l'intranet : Fin avril 2022

Description : Ce stage de 16 semaines consécutives permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'assumer la responsabilité d'une partie de la tâche d'enseignement de son enseignante ou son enseignant associé. À ce titre, elle ou il est appelé à travailler en collaboration avec son enseignante ou son enseignant associé, entre autres pour : mettre en place le système de gestion de classe qui prévaudra toute l'année durant ; concevoir et piloter les activités d'apprentissage, séances d'enseignement et séquences d'enseignement-apprentissage qui auront cours durant les 16 premières semaines de l'année scolaire ; évaluer la progression des apprentissages des élèves ; mener à terme des projets spéciaux ; communiquer avec les parents des élèves. Elle ou il est invité également à collaborer avec l'équipe-école pour toute situation qui nécessite des actions concertées. Elle ou il a aussi le devoir d'assister son enseignante ou son enseignant associé lorsqu'elle ou il n'a pas la charge du groupe-classe. Enfin, elle ou il se doit d'adopter une démarche systématique de réflexion sur sa pratique en vue de réguler ses enseignements

Lors du stage 4, l'engagement des stagiaires dans le milieu scolaire devrait être réparti de la façon suivante :

- 50 % du temps en enseignement en responsabilité.
- 50 % du temps en assistanat (assister son enseignante ou son enseignant associé lorsqu'elle ou il enseigne) ;

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Faciliter l'intégration professionnelle du stagiaire; guider la ou le stagiaire dans le choix et l'élaboration d'une séquence d'enseignement-apprentissage; inciter la ou le stagiaire à réfléchir sur ses interventions de même que sur les attitudes à développer; superviser régulièrement la ou le stagiaire de façon à lui permettre de réguler son enseignement ; collaborer avec la superviseure ou le superviseur universitaire, notamment lors de la supervision systématique et l'évaluation sommative réalisée au terme du stage; participer à une rencontre de formation à l'Université à la demande du responsable du stage.

B-EFLS – Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Stage 2 – Observation guidée

Calendrier : Du 12 septembre au 12 décembre 2022, une fois par semaine, soit dix lundis discontinus ; ratio de deux stagiaires par enseignante ou enseignant associé.

Période des jumelages : Prendre contact avec la direction de programme.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Des formations pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants associés seront offertes en ligne.

Description : Le stage 2 d'observation guidée est réalisé en deuxième année du baccalauréat, au semestre d'automne. L'objectif est de se familiariser avec la profession enseignante et ses exigences de même qu'avec la clientèle dans le but de s'initier à l'enseignement, de prendre en charge certaines activités d'enseignement. Voici les principales composantes du stage 2 : s'intégrer au milieu, observer, offrir son assistance, prendre en charge un nombre limité d'activités sous la supervision et l'approbation de l'enseignante ou l'enseignant associé. Le carnet de stage a été revu et a pour objectif de faciliter l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires

Stage 4 A / Stage 4 B – Enseignement en responsabilité

Calendrier : Stage 4A- du 24 août au 7 octobre 2022, durée de six semaines ; une ou un stagiaire par enseignante ou enseignant associé.

Calendrier : Stage-4B- du 17 octobre au 25 novembre 2022, durée de six semaines ; une ou un stagiaire par enseignante ou enseignant associé

Calendrier : Stages-4- Intensif : du 24 août au 18 novembre 2022.

Période des jumelages : Prendre contact avec la direction de programme.

Formation des enseignantes et enseignants associés : Des formations pour les nouveaux enseignants associés seront offertes en ligne.

Description : Les stages 4A et 4B- et 4-Intensif sont réalisés en quatrième année du BEFLS ; ils visent l'adaptation et l'intégration progressives du stagiaire aux besoins et aux profils des apprenantes et apprenants, de même qu'à son rôle et à sa place dans l'équipe-école ; ils visent aussi le développement des compétences liées à la planification et au pilotage de situations d'apprentissage adaptées. L'objectif est la prise en charge progressive de périodes complètes. Le carnet de stage a été revu et a pour objectif de faciliter l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires.

B-EMU – Baccalauréat en enseignement de la musique

Stage 2 — Initiation à l'enseignement

Calendrier : 14 journées de stages du 14 septembre au 16 novembre 2022

Les mercredis (9 jours) + 1 semaine intensive du 31 au 4 novembre

Formation des enseignants associés : À déterminer

Période des jumelages : Mai-juin

Description : Ce stage de 14 jours permet aux étudiants de se familiariser avec leur rôle professionnel, plus particulièrement avec les dimensions personnelle et institutionnelle de ce rôle, de maîtriser les habiletés liées à l'observation et de s'initier à l'enseignement. Ce stage propose une démarche en alternance entre observation et participation lors d'activités d'assistantat et d'enseignement. **Les stagiaires sont en dyade (deux étudiants jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).**

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Les enseignantes et les enseignants associés accompagnent les stagiaires tout au long de leur stage. Leur mandat est de les aider à comprendre le rôle des enseignants et à identifier les attitudes nécessaires à l'exercice de la profession enseignante : (1) en acceptant d'être observé par les stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions et d'en discuter avec eux; (2) en permettant aux stagiaires de réaliser certaines tâches en musique et dans l'école et en leur fournissant des rétroactions sur leurs actions; (3) en les incitant à réfléchir sur leurs observations et interventions de même que sur les attitudes à développer.

Stage 4 — Enseignement en responsabilité

Calendrier : 5 jours/semaine, de la rentrée scolaire (autour du 22 août) jusqu'au 2 décembre 2022

Formation des enseignantes et enseignants associés : À confirmer

Période des jumelages : Mai-juin

Journée de familiarisation : Mai-juin

Description : Les étudiants qui entreprennent le stage 4 ont déjà vécu au moins un stage dans les deux ordres d'enseignement et feront ce dernier dans l'ordre qui correspond à leur choix de carrière. Au stage précédent, ils ont commencé à développer les compétences professionnelles en situation d'expérience intensive de 5 semaines. Le stage 4 est le dernier stage de la formation pratique. Les stagiaires sont appelés à transférer les compétences acquises au cours des stages précédents et à maîtriser l'ensemble des 12 compétences professionnelles.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés : Avant la rentrée scolaire, les enseignantes et enseignants déterminent leurs attentes pour la prise en charge de l'enseignement et communiquent toutes les informations nécessaires permettant à leur stagiaire de se préparer adéquatement. Leur rôle est (1) de superviser la préparation pédagogique et le déroulement de l'enseignement selon un calendrier de rencontres d'évaluation formative; (2) de confier progressivement une partie de leurs groupes à leur stagiaire (équivalant à une demi-tâche d'enseignement régulier); (3) de soutenir leur stagiaire dans les moments difficiles et de le guider dans la mise en œuvre des solutions; (4) de l'initier à l'ensemble des tâches complémentaires des enseignants et l'accompagner pour favoriser son engagement dans la vie de l'école; (5) de participer à l'évaluation finale du stage pour certifier les compétences démontrées par leur stagiaire.

Places de stages à combler : Stage 2 ± 25, Stage 4 ± 20

Liste des personnes à contacter

Programmes	Stages	Dates du stage	Responsables à contacter
BÉPEP	Stage 1	10 jours de stage à l'école (1 journée/semaine, les mercredis).	Alain Fortier alain.fortier@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 413344
	Stage 2	À la session d'automne 2022, 12 jours de stage du mois de septembre au mois de décembre, dont sept mardis et une semaine intensive en novembre. À la session d'hiver 2023, 11 jours de stage du mois de janvier au mois d'avril, dont sept mardis et une semaine intensive en avril.	Anne-Marie Miville Chargée d'enseignement anne-marie.miville@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 415115
	Stage 3	À la session d'automne 2022, 17 jours de stage entre les mois de septembre et décembre dont des visites hebdomadaires (les jeudis) ainsi que deux semaines intensives au mois d'octobre. À la session d'hiver 2023, 21 jours entre les mois de janvier et d'avril, des visites hebdomadaires (les jeudis) et trois semaines intensives en mars.	Justine Dion-Routhier Chargée d'enseignement justine.dion-routhier@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 402195
	Stage 4	De la rentrée scolaire en août (participation aux journées pédagogiques) jusqu'à la mi-décembre ; soit 17 semaines à temps complet.	Pier-Ann Boutin Chargée d'enseignement pier-ann.boutin@fse.ulaval.ca (418) 656-2131 poste 404942
B-ENS	Stage 2	12 jours, du 19 septembre au 7 novembre 2022, c'est-à-dire 6 lundis (les 19, 26 septembre, 3, 17 et 24 octobre et 7 novembre), plus 5 jours consécutifs du 31 octobre au 4 novembre et 2 demi-journées flottantes à convenir avec le ou la stagiaire.	Carmen Asselin carmen.asselin@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 403390
	Stage 4	De la rentrée scolaire des enseignants (participation aux journées pédagogiques) au 9 décembre 2022 ; 5 jours semaine ; 50 % de prise en charge de la tâche d'enseignement et 100 % de la tâche complémentaire.	À venir
M-ENS	Stage 2	Du 24 octobre au 4 novembre, et du 22 novembre au 2 décembre 2022.	Stéphane Levasseur stephane.levasseur@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 403914
B-ALS	Stage 2	10 jours de stage à l'école, soit 5 lundis (19, 26 septembre; 3, 17, 24 octobre), une semaine intensive du 31 octobre au 4 novembre, ainsi que 2 séminaires en milieu universitaire (en septembre et en novembre).	Monica Waterhouse monica.waterhouse@lli.ulaval.ca 418 656-2131 poste 407995
	Stage 4	Autour du 22 août jusqu'au 2 décembre ; 5 jours semaines, soit 15 semaines à temps complet	Susan Parks susan.parks@lli.ulaval.ca 418 656-2131 poste 406367

Programmes	Stages	Dates du stage	Responsables à contacter
B-EAP	Stage 1	10 jours, les jeudis, du 15 septembre au 1 ^{er} décembre 2022 (le 27 octobre pas de stage pendant la semaine de lecture à l'Université Laval).	Jessie-Mélissa Bossé Chargée d'enseignement, coordonnatrice des stages jessie-melissa.bosse@art.ulaval.ca
	Stage 3	5 semaines consécutives du 31 octobre au 2 décembre 2022.	
B-EÉPS	Stage 2	10 lundis - du 19 septembre au 16 décembre 2022	Benoit Tremblay benoit.tremblay@fse.ulaval.ca (418) 656-2131 poste 403809
	Stage 4	16 semaines consécutives - du 23 août (ou 1 ^{ère} journée pédagogique) au 9 décembre 2022. – 50 % de prise en charge – 50 % d'assistantat.	Jocelyn Gagnon jocelyn.gagnon@fse.ulaval.ca (418) 656-2131 poste 407658
B-EFLS	Stage 2	Du 12 septembre au 12 décembre 2022, une fois par semaine, soit dix lundis discontinus.	Diane Huot Responsable des stages diane.huot@lli.ulaval.ca 418 656-2131 poste 402749 André Beaudin Coordonnateur des stages andre.beaudin@lli.ulaval.ca
	Stage 4	Stage 4a : du 24 août au 7 octobre 2022, durée de 6 semaines	
		Stage 4b : du 17 octobre au 25 novembre 2022; durée de 6 semaines	
		Stage 4 (intensif): du 24 août au 18 novembre 2022.	
B-EMU	Stage 2	14 journées de stages les mercredis (9 jours + 1 semaine intensive) du 14 septembre au 16 novembre, semaine intensive du 31 octobre au 4 novembre	Zara Pierre-Vaillancourt Chargée d'enseignement et coordinatrice des stages stages@mus.ulaval.ca
	Stage 4	De la rentrée scolaire (autour du 22 août au 2 décembre ; 5 jours semaine)	